

**APPEL AU RESPECT DU CODE DE BONNE CONDUITE DURANT CETTE PERIODE DE  
CAMPAGNE ELECTORALE POUR UN SCRUTIN LIBRE, CREDIBLE ET APAISE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°1**

La Commission de Suivi du Code de Bonne Conduite des Partis Politiques en République de Guinée (CSCBC) est un organe de veille composé de 109 partis politiques signataires à date. Elle a été créée pour promouvoir la concertation et la saine émulation entre les partis politiques pour une démocratie apaisée en République de Guinée.

L'actualité politique de notre pays étant marquée par les préparatifs des élections communales du 04 Février 2018, la CSCBC, en tant qu'organe de veille, note avec satisfaction le déroulement de certaines activités du chronogramme de la CENI, notamment :

- ✓ La relocalisation des électeurs ;
- ✓ Le dépôt et l'enregistrement des candidatures ;
- ✓ La publication des listes de candidatures ;
- ✓ Le lancement de l'opération de distribution des cartes d'électeurs
- ✓ La campagne électorale.

Malgré cette volonté affichée d'aller vers un scrutin apaisé, la CSCBC relève quelques manquements dont entre autres :

- ✓ Le retrait et la détention de plusieurs cartes par des citoyens sous prétexte qu'ils connaissent les propriétaires, pendant qu'ils n'ont pas le droit de le faire
- ✓ L'arrêt par endroit du processus de distribution pour des raisons de primes, ce qui va impacter négativement le calendrier ;
- ✓ La disparition de certaines cartes d'électeurs par endroit ;
- ✓ La précampagne par certains candidats, ce qui est contraire aux dispositions du code électoral ;
- ✓ L'implication de certains administrateurs territoriaux dans le processus électoral ;
- ✓ La rétention d'information par certains démembrements de la CENI ;
- ✓ L'intimidation de certains militants et responsables politiques par les autorités locales ;
- ✓ L'implication des chefs ou conseils de quartier dans la distribution des cartes d'électeurs contrairement aux normes en vigueur.

Au regard de ces défaillances constatées susceptibles de décrédibiliser le scrutin du 4 février, le Directoire de la CSCBC interpelle les différents acteurs impliqués dans le processus électoral, notamment :

**La CENI :**

- ✓ À travailler conformément aux textes de loi ;
- ✓ À veiller sur le processus de recrutement des agents des Bureaux de Vote ;

- ✓ À instruire les membres des commissions de distribution des cartes d'électeurs de travailler conformément aux dispositions du code électoral.

#### **Les partis politiques et aux candidats indépendants:**

- ✓ De s'impliquer activement et de contribuer en toute responsabilité à la réussite de l'ensemble du processus électoral ;
- ✓ De faire leur campagne électorale sur la base des projets de société ou des programmes de développement des communes, dans le strict respect des dispositions législatives et règlementaires ;
- ✓ De tenir des discours allant dans le sens de favoriser la cohésion sociale, la compréhension et l'acceptation des résultats issus des urnes ;
- ✓ De veiller au respect des dispositions du code de bonne conduite des partis politiques en République de Guinée, dont la grande majorité des formations politiques est signataire.

#### **Le Gouvernement**

##### **Au MATD :**

- ✓ D'observer la neutralité de l'administration tel que prévu par les textes de loi.

##### **Au Ministère de l'Économie et des Finances :**

- ✓ De mettre à la disposition de la CENI et de ses démembrements les ressources financières nécessaires pour le déroulement des opérations électorales.

##### **Au Ministère de la Justice**

- ✓ D'instruire les tribunaux à traiter avec diligences le contentieux électoral.

##### **Au Ministère de la Sécurité :**

- ✓ D'assurer la sécurité de l'ensemble des candidats et du matériel électoral à travers le déploiement efficace et effectif de l'Unité Spéciale de Sécurisation du Processus Électoral (USSPE) sur toute l'étendue du territoire national.

#### **La Cour Constitutionnelle :**

- ✓ De désigner à temps ses représentants dans les Commissions Administratives de Centralisation des Votes (CACV).

Fait à Conakry, le 23 Janvier 2018

Pour la CSCBC-G,

Le Porte-Parole du Directoire national



Mamadou FOFANA